

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 12/05/2021

Présents : 18

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-et-un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Didier VORDY

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Catherine REBOUL, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Économie - Partenariat dans le cadre du projet OBSAT (Observatoire des Systèmes Alimentaires Territorialisés) porté par INRAE au titre du Réseau Mixte Technologique Alimentation locale

Le Réseau Mixte Technologique Alimentation locale, agréé par le Ministère de l'Agriculture, fédère une trentaine d'organismes de recherche, de développement et de formation en vue d'améliorer la connaissance sur ces circuits, élargis à la notion de « chaînes alimentaires courtes de proximité », et de mieux les accompagner, dans une perspective d'alimentation durable.

Le déploiement des Projets Alimentaire Territoriaux se heurte en effet au manque de données publiques sur les structures et initiatives contribuant à l'ancrage territorial de l'alimentation ou pouvant y contribuer.

Le projet, porté par INRAE au titre du « Réseau Mixte Technologique Alimentation locale », vise à mettre au point une démarche participative d'inventaire, d'agrégation, de caractérisation et de mise à jour régulière de ces structures et initiatives. Il s'appuiera sur un groupe de travail associant des territoires en PAT et pré-PAT et développera des partenariats pour la mise à disposition en open data de données existantes et la production des données manquantes, à l'échelle nationale et de deux régions tests, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes. Le projet permettra de formaliser la démarche participative d'observatoire pérenne des systèmes alimentaires territorialisés, duplicable dans toutes les régions, et de produire des bases de données à visée opérationnelle et statistique au service des PAT. Les partenariats noués autour de l'observatoire et les données collectées ou produites seront très utiles pour atteindre les objectifs de la loi Egalim, renforcer la justice sociale et relocaliser l'alimentation.

Reconnu comme territoire précurseur et dans la continuité d'un partenariat ancien entre l'INRAE et le Pays, ce dernier est invité à participer au projet OBSAT (Observatoire des systèmes alimentaires territorialisés) porté par INRAE et proposé à l'appel à projets 2020-2021 du Programme National pour l'Alimentation.

Les autres territoires associés durant cette phase test et de développement du projet, porteurs d'un PAT (ou en cours de reconnaissance) sont Montpellier Métropole, le Grand Clermont, le Gard, le territoire de Saint-Flour, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Le Pays participera au groupe de travail inter-PAT afin d'identifier les besoins et ressources des territoires en matière de données relatives à l'ancrage territorial de l'alimentation.

Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur cette participation au projet OBSAT selon les informations mentionnées, ci-dessus, et de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité approuve cette participation au projet OBSAT selon les informations mentionnées ci-dessus, et autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-Les-Béziers le 21 mai 2021.

Le Président,
Jean ARCAS

